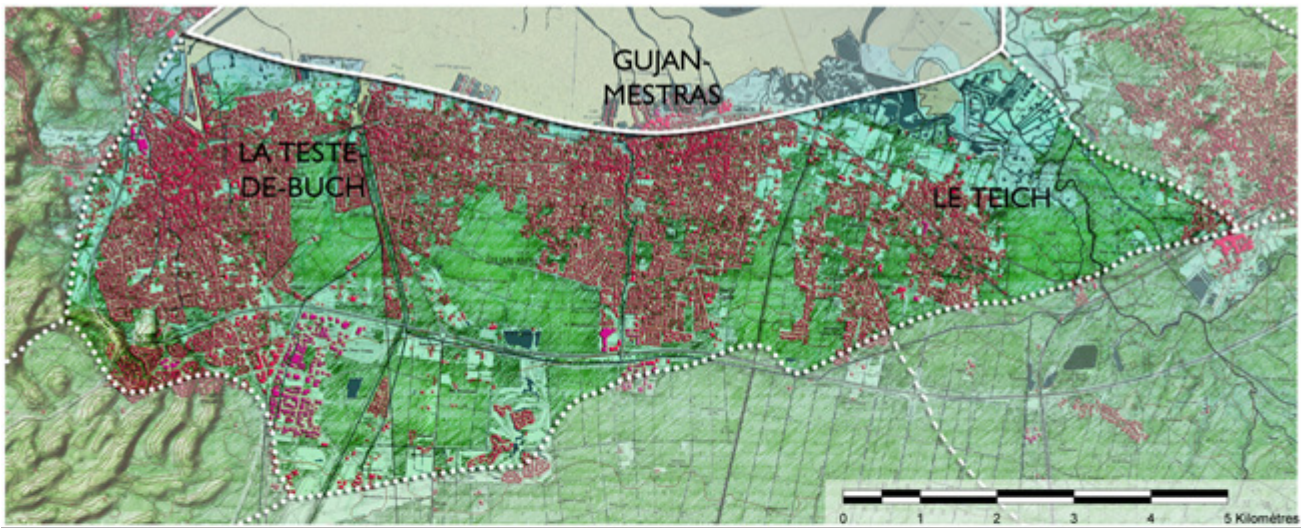
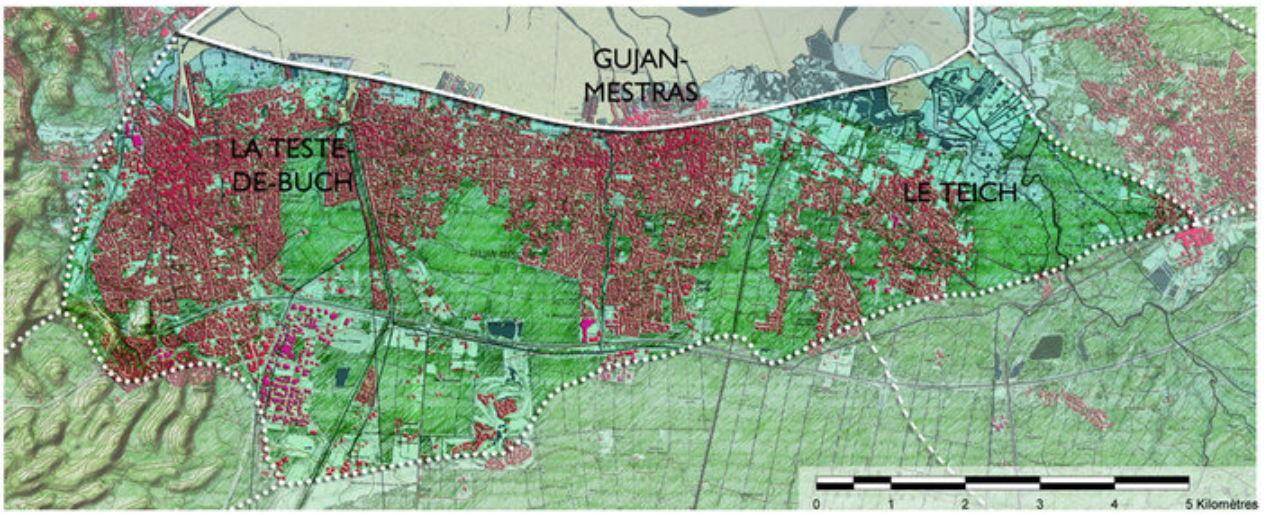


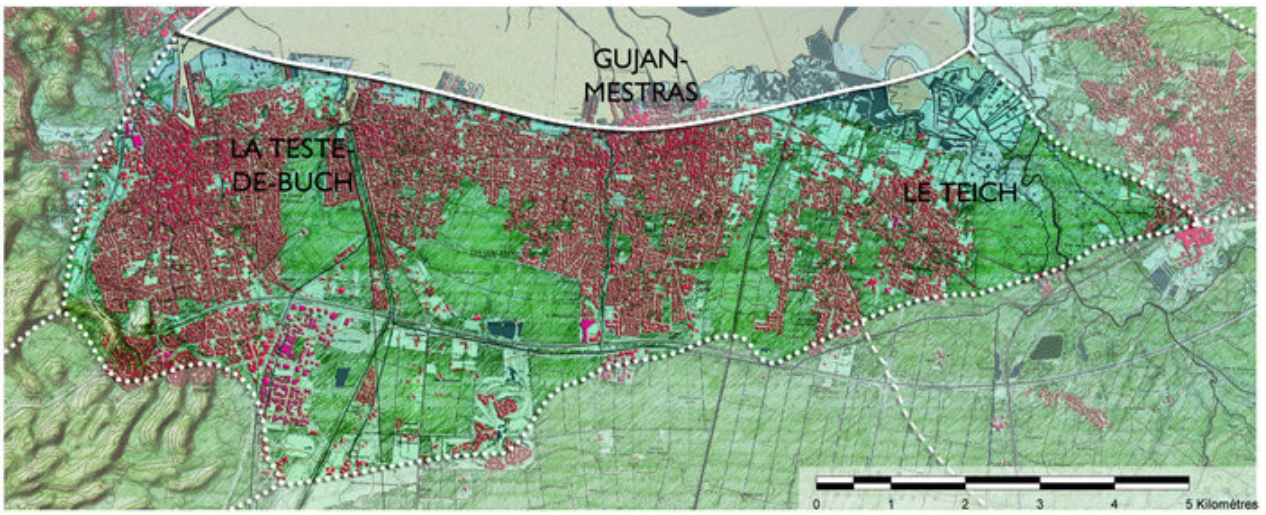
J4. Le littoral ostréicole de La Teste au Teich

+ -

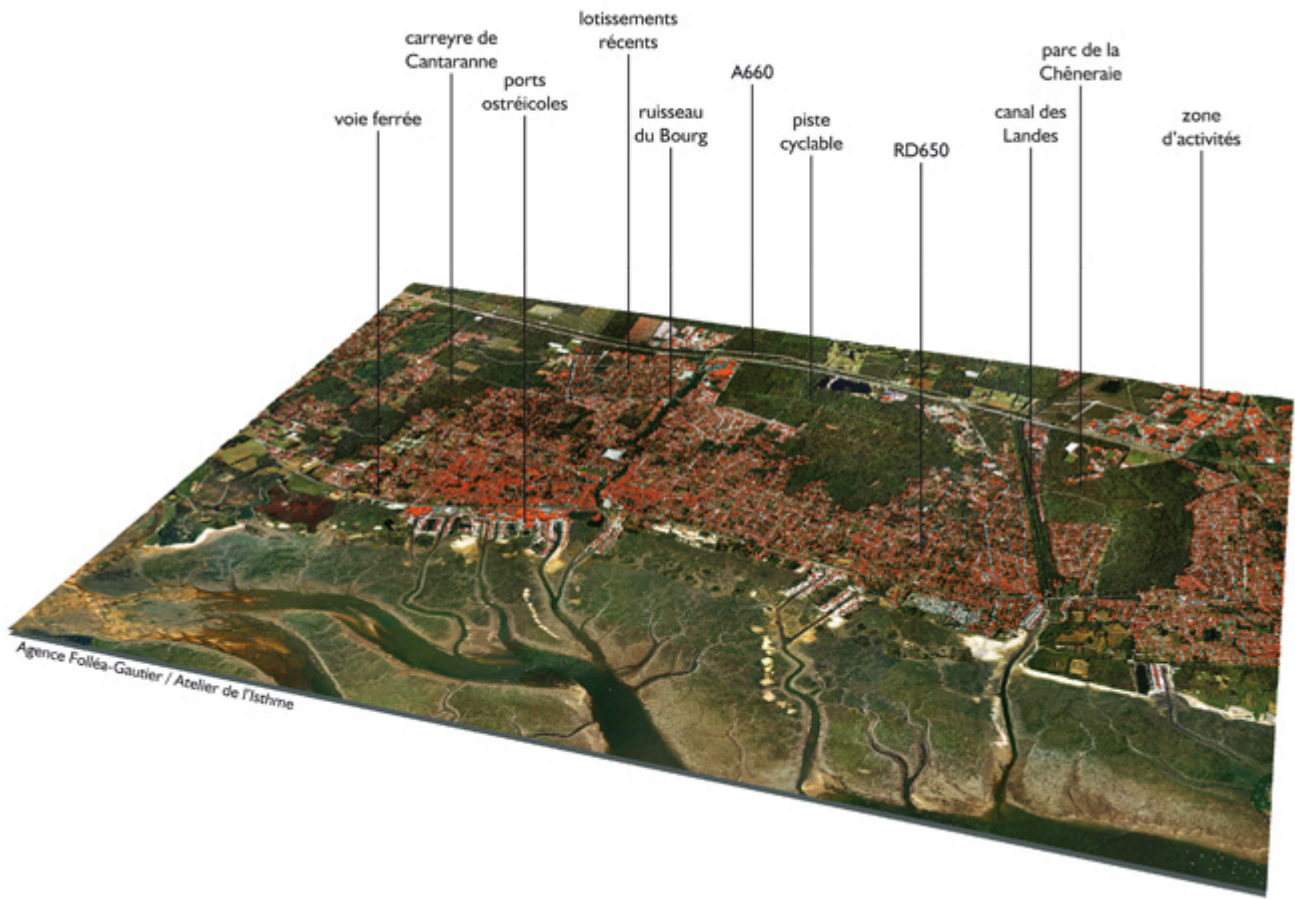
Légende







+ -





Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'isthme



Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'isthme



Entre le delta de la Leyre et Arcachon, la côte sud du bassin d'Arcachon s'allonge sur treize kilomètres. Elle concerne trois communes : le Teich, Gujan-Mestras et la Teste-de-Buch, raccordées entre elles par la RD 650, qui a cristallisé l'urbanisation historique. On y accède aujourd'hui par l'A660, la RD 1250 (Marcheprime) ou par le train, TER reliant Bordeaux au Bassin, dont la ligne passe sur les communes non loin du littoral.

Des ports ostréicoles nombreux et au caractère marqué



Port ostréicole de La Teste
crédits : Agence Folléa-Gautier



Un port ostréicole et son architecture de cabanes, en bois coaltaré et tuiles
crédits : Agence Folléa-Gautier



Tuiles chaulées dans un port ostréicole
crédits : Agence Folléa-Gautier

Sur le littoral de La Teste au Teich, la multiplicité des ports ostréicoles, tous établis sur le même modèle, donne son caractère et sa spécificité paysagère à cette portion de côte du Bassin. L'Aiguillon, Lapin Blanc, Port de La Teste, Le Rocher, La Hume, Meyran, Port de Gujan, Port de Larros, Larros-le-canal, Port du Canal, La Barbotière, La Molle : chaque port offre le charmant et faux désordre de ses cabanes ostréicoles, construites en bois parfois coaltaré, coiffées de tuiles rouges, et flanquées à leurs abords de tout l'attirail nécessaire à la conchyliculture, à commencer par les tuiles chaulées utilisées pour fixer les

naissains d'huîtres, dont le Bassin est le premier producteur national. L'ensemble s'allonge sur un chenal, dont les bateaux, la vase, les perches et les palplanches de bois, ajoutent au fort caractère des lieux.

Des formes urbaines successives vers l'intérieur des terres, contraintes par les infrastructures de transport



Le tissu bâti de La Teste, près de la voie ferrée
crédits : Agence Folléa-Gautier



La RD 650 vers Gujan-Mestras

crédits : Agence Folléa-Gautier



L'ambiance plus « terrienne » au Teich, par la présence de grands chênes qui prennent le relais des pins
crédits : Agence Folléa-Gautier

En retrait des ports, l'urbanisation n'a pas bénéficié des mêmes dispositions naturelles ou d'aménagement que le littoral Arcachonnais : absence de dunes et platitude du relief, sols soumis à la proximité de la nappe. Il en est résulté une urbanisation moins bourgeoise, plus modeste, établie sur des parcelles de plus petite taille, sans tissu boisé pour l'urbanisme. Elle s'est progressivement cristallisée en long autour de la RD 650 à partir des noyaux originels.



La ligne ferroviaire à La Teste

crédits : Agence Folléa-Gautier

Le secteur pâtit par ailleurs de la coupure que forme la ligne ferroviaire dans les tissus bâtis, difficile à franchir et contrariante pour la vie quotidienne, même si des arrêts de TER sont ménagés.

En retrait de la RD 650, l'absence de principes de maillage dans les documents d'urbanisme a conduit à des lotissements plus récents dont le réseau de dessertes et d'espaces publics apparaît par endroits indifférencié, peu hiérarchisé et sans réelles continuités : tracés en impasses ou en boucles, absence de polarités de quartiers et d'espaces publics structurants. Les lotissements, autonomes, se juxtaposent plus qu'ils ne s'inscrivent dans une ville intercommunale.

Des fils d'eau et des coupures d'urbanisation précieux et fragiles



Les coupures d'urbanisation, outre leur rôle de continuité biologique, permettent de passer d'un quartier à un autre par des ambiances naturelles qui contribuent à valoriser le cadre de vie

crédits : Agence Folléa-Gautier



Le ruisseau du bourg et sa bande boisée d'accompagnement : l'eau et les coupures d'urbanisation boisées composent la base de la trame paysagère intercommunale

crédits : Agence Folléa-Gautier



Le parc de la Chêneraie
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les crastes, grands fossés de drainage, sont également des fils d'eau potentiellement valorisants pour le paysage
crédits : Agence Folléa-Gautier

Si le littoral de la Teste au Teich ne bénéficie pas des dunes, il profite en revanche d'un chevelu naturel de fils d'eau qui traversent les quartiers et, à leur embouchure, sont chenalisés pour organiser les ports ostréicoles. Modestes ruisseaux, canaux ou simples fossés, ils présentent une grande valeur paysagère. La présence physique de l'eau valorise les espaces qu'elle traverse, par l'attraction qu'elle procure. Elle cristallise une végétation caduque en ripisylve, voire en forêt-galerie, qui contribue grandement à la diversité et à l'agrément des ambiances fraîches, à la fois ombrées et lumineuses, en contrastant fortement avec le pin maritime. C'est autour de ces fils d'eau qu'ont été maintenues, de façon par endroits ténue, des « coupures d'urbanisation » par les dispositions de la Loi Littoral. Elles jouent un rôle urbain important de structuration des quartiers et des communes, d'ambiance paysagère, de corridor écologique. Elles jouent également un rôle hydraulique en contribuant à gérer les situations critiques de hauteur d'eau (relief bas et plat, nappe affleurante, influence de la marée) : la forêt fait office de gigantesque bassin de rétention-absorption naturel.



Prairie et haies bocagères au Teich
crédits : Agence Folléa-Gautier

Autour du delta de la Leyre, la forêt cède la place aux prairies, cadrées par des haies bocagères, l'ensemble composant un paysage discret mais de grande qualité

Malheureusement ces coupures, qu'elles soient forestières ou « prairiales », ne se sont pas réellement inscrites dans une trame paysagère plus globale, susceptible d'organiser le développement urbain intercommunal. On les a cartographiées dans les schémas directeurs successifs du Bassin, mais les dispositions de préservation, trop floues et insuffisamment accompagnées de dispositions d'appropriations et d'usages urbains, les ont laissées dans un statut de « contrainte » qui conduit à leur grignotage inexorable.



Le ruisseau du Bourg, dont les abords sont préservés et valorisés, permet de mettre en valeur l'entrée de Gujan-Mestras par la rue de Césarée.
crédits : Agence Folléa-Gautier



L'entrée de ville de Gujan par la rue de Césarée, valorisée par la bande boisée protégée qui accompagne le ruisseau (à gauche)

crédits : Agence Folléa-Gautier



Parc de la Chêneraie, rare exemple de bord de l'eau valorisé pour le public et participant à la structuration paysagère et urbaine de la ville (Gujan-Mestras)

crédits : Agence Folléa-Gautier



Le parc de la Chêneraie
crédits : Agence Folléa-Gautier

Pourtant de bons exemples d'aménagement existent, qui valorisent le fil d'eau et la forêt qui l'accompagne dans la ville. Le ruisseau du Bourg, aménagé en promenade boisée généreuse, valorise l'entrée de ville de Gujan-Mestras en « route parc » par la rue de Césarée. Le canal des Landes s'environne d'un parc linéaire (parc de la Chêneraie) qui structure et valorise les quartiers adjacents. Souvent, dans les espaces les plus urbanisés du pourtour du Bassin, la coupure d'urbanisation permet le passage de circulations douces agréables, précieuses pour les liaisons interquartiers et le fonctionnement urbain des tissus habités.

L'A660 : une arrivée sur le Bassin en voie de banalisation



L'A660 (ici à Gujan-Mestras), aux aménagements routiers banalisants
crédits : Agence Folléa-Gautier

Au sud, l'A660 borde les secteurs urbanisés du Teich, de Gujan-Mestras, et de La Teste, et sert de ce fait d'entrée de ville et d'accès au Bassin pour tout le secteur sud. Ce rôle de porte d'entrée n'est malheureusement pas valorisé, malgré une politique de l'Etat engagée vers la qualité au travers du 1% « paysage et développement ». Ainsi, l'A660 voit ses abords progressivement colonisés par les équipements de loisirs et surtout l'urbanisation commerciale, sans qu'une maîtrise architecturale et paysagère d'ensemble émerge. Il en résulte une voie qui, de forestière, devient progressivement périurbaine au fur et à mesure que l'on se rapproche de la Teste. Par ailleurs, le confortement routier de la voie n'améliore pas le paysage, avec la largeur de la voirie, son imperméabilité physique, l'addition de dispositifs lourds comme les glissières de béton armé, les murs anti-bruits, etc. Une contradiction a émergé entre des dispositions routières et des dispositions

d'urbanisation, sans qu'un projet de paysage cohérent ne conditionne à la fois les aménagements liés à la voie et ceux liés au développement urbain.





+ -

CARTE DES ENJEUX A L'ECHELLE DE L'UNITE DE PAYSAGE




ENJEUX DE PROTECTION / PRESERVATION






-  Marais, bocages, prairies et autres paysages agricoles de qualité
-  Paysages d'exception à caractère naturel
-  Reliefs marquants
-  Routes-paysages
-  Coupures d'urbanisation
-  Sites bâtis remarquables
-  Patrimoine architectural et urbain

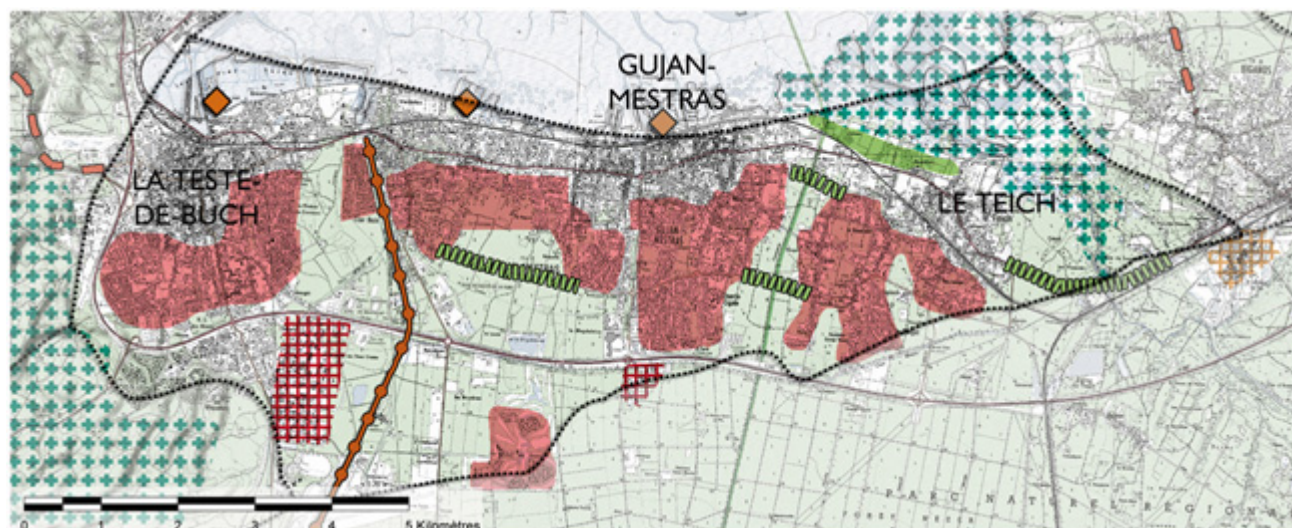
ENJEUX DE VALORISATION / CREATION

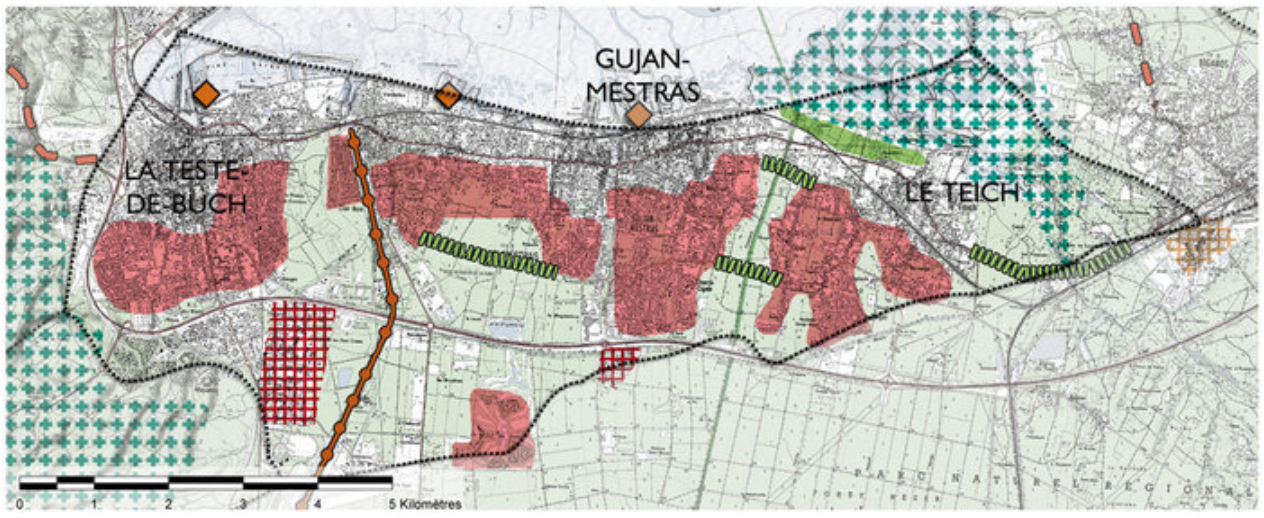
-  Paysages à dominante viticole
-  Inscription des activités industrielles dans le paysage
-  Patrimoine hydraulique (digues, canaux...)
-  Ports et berges

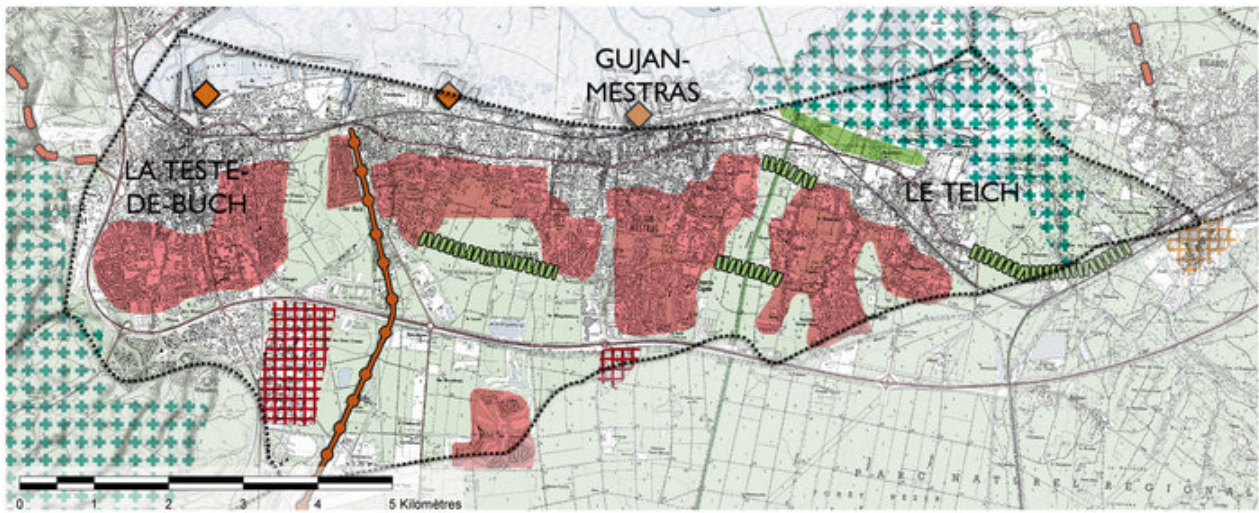
ENJEUX DE REHABILITATION / REQUALIFICATION

-  Zones commerciales et d'activités
-  Extensions urbaines
-  Entrées et traversées de villes et villages

-  Urbanisation linéaire
-  Carrières et gravières
-  Paysages de monocultures
-  Enfrichement (coteaux, prairies, marais...)
-  Peupleraies
-  Limite du département
-  Limite d'unité de paysage







Enjeux de protection / préservation



Arbres vieillissants et clairsemés dans un lotissement de La Teste
crédits : Agence Folléa-Gautier

Le tissu boisé : gestion et renouvellement dans les quartiers en place ; préservation à l'occasion des extensions d'urbanisation, intégration aux espaces privés mais aussi publics



Les bois urbains, fréquentés par les habitants riverains
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les coupures d'urbanisation : intégration dans une trame paysagère d'ensemble, organisatrice du développement urbain

intercommunal



Prairie fragilisée par l'urbanisation diffuse
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les prairies du Teich : préservation et gestion, organisation de l'accueil du public, mise en valeur des franges bâties



Le fil de l'eau, dévalorisé à proximité de l'A660 et des zones d'activités
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les fils d'eau des ruisseaux, non mis en valeur et insuffisamment préservés à leurs abords au sein de l'urbanisation
crédits : Agence Folléa-Gautier



Cas d'ouvrage hydraulique et d'abord de l'eau à revaloriser
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les fils de l'eau : préservation et reconquête des continuités physiques à leurs abords, requalification paysagère et architecturale des ouvrages et aménagements hydrauliques, réduction des coupures occasionnées par les infrastructures de transport et de déplacement, enrichissement de la ripisylve

Enjeux de valorisation / création



Cas d'accès et d'accueil sur le littoral à revaloriser
crédits : Agence Folléa-Gautier



Cas d'un espace à revaloriser, interface port ostréicole/bassin
crédits : Agence Folléa-Gautier



Port de la Hume, exemple de centralité urbaine potentielle, à intensifier
crédits : Agence Folléa-Gautier



L'architecture et le paysage des ports ostréicoles peuvent imprimer leur caractère aux opérations d'aménagement appelées à se développer vers l'intérieur des terres. Ici la résidence Ostrea edulis à droite du chenal, et des cabanes ostréicoles réinventées, à gauche.
crédits : Agence Folléa-Gautier



Exemple de forme urbaine et architecturale contemporaine évoquant le port ostréicole (le Teich)
crédits : Agence Folléa-Gautier



Exemple d'architecture contemporaine évoquant la cabane ostréicole (le Teich)
crédits : Agence Folléa-Gautier

La côte ostréicole :

- revalorisation urbaine des espaces d'interfaces entre les ports et les centres-villes (RD 650),
- valorisation urbaine des abords immédiats des ports ostréicoles et de plaisance pour en faire des centralités plus vivantes (habitat, bars restaurants, ...),
- valorisation d'une architecture contemporaine inspirée des ports (bois, pilotis, ...), valorisation des accès, de l'accueil, des stationnements, ... ;
- requalification architecturale des secteurs ostréicoles banalisés (port du Rocher, ...) ;
- préservation, gestion, renouvellement, reconversion en douceur pour éviter l'abandon et la disparition des cabanes, encouragement et gestion de la mixité plaisance/ostréiculture.



Exemple de cheminement reliant l'intérieur d'un quartier à la forêt
crédits : Agence Folléa-Gautier



Exemple de bande boisée préservée le long de la route (RD 260)
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les nouveaux quartiers, les extensions : limitation, pour encourager l'intensification urbaine des quartiers déjà en place ; intégration fine dans le tissu boisé préservé, inscription dans une trame paysagère d'ensemble, préservation des abords de l'eau laissés en circulation publique, maillage avec les quartiers adjacents, confortement des circulations douces, ambition architecturale contemporaine, promotion du matériau bois.

Enjeux de réhabilitation / requalification



Exemple de centralité à intensifier sur la RD 650 (ici Meyran)
crédits : Agence Folléa-Gautier

La RD 650 : requalification urbaine de son linéaire, notamment des traversées de bourgs, intensification urbaine des centralités



La voie ferrée : une coupure importante au cœur de l'urbanisation (ici à La Teste)
crédits : Agence Folléa-Gautier

La voie de chemin de fer et les quartiers adjacents : mutation vers un tram, plus urbain, plus perméable ; confortement urbain du tissu bâti existant autour, intensification urbaine



L'A660 et le développement de l'urbanisme commercial, Gujan-Mestras
crédits : Agence Folléa-Gautier

L'A660 : maîtrise qualitative de ses abords, requalification urbaine et paysagère de la voie et de ses abords colonisés par les zones d'activités, de faible qualité paysagère, générant une surconsommation d'espace, un dysfonctionnement en termes de transports et de déplacements et un risque d'apparition de friches



Les grands équipements clos sur eux-mêmes complexifient les relations de l'urbanisation aux espaces forestiers
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les grands équipements et les parcs résidentiels de loisirs (hippodrome, aérodrome, golf, aqualand,...) : problèmes de grandes emprises privatisées : inscription dans une trame paysagère d'ensemble incluant les circulations douces, limitation des secteurs clos sur eux-mêmes et étanche